

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

La principale question à poser dans ce débat sur l'AEIE devrait être celle des avantages que l'Agence procure au Canada. Notre nouveau ministre des Finances (M. Lalonde) a tort, à mon avis, d'affirmer qu'il n'apportera pas de changement à l'AEIE pour faire plaisir aux Américains. Il aurait intérêt à réorganiser l'Agence pour le plus grand bien des Canadiens. N'importe quel chômeur canadien qui retrouvera un emploi grâce aux capitaux américains, au mark allemand, au franc français, au yen, à la livre ou au kwacha n'aura aucun mal à dire au ministre des Finances comment définir ce qui présente des avantages appréciables pour l'économie canadienne.

La mauvaise gestion de notre économie a des effets préjudiciables non seulement sur nos entreprises canadiennes mais aussi sur le plan social où chaque individu en ressent les effets. Nos concitoyens en pâtissent et durement. En pressurant ainsi les Canadiens, non seulement le gouvernement étouffe l'ambition et l'initiative individuelles, mais il détruit également les foyers, l'assise de notre nation.

En Nouvelle-Écosse, bon nombre de citoyens—des agriculteurs et des pêcheurs—sont en retard dans le paiement de leurs impôts, sans qu'ils y soient pour rien dans bien des cas. Malgré leurs supplications pour obtenir un délai supplémentaire pour le paiement de leurs impôts, le gouvernement est tombé à bras raccourcis sur nos pêcheurs. Il exige en effet 20 p. 100 pour les impôts de 1982 et 40 p. 100 pour les arriérés d'impôts à prélever sur tous leurs actifs à une époque où la pêche se porte très mal. Il réclame aux agriculteurs de Nouvelle-Écosse le paiement immédiat de leurs arriérés d'impôt.

J'ai reçu de nombreuses lettres et de nombreux appels téléphoniques et je voudrais verser au procès-verbal une lettre en particulier qui décrit bien la situation financière dans laquelle se trouvent bon nombre de mes électeurs. Cette lettre, datée du 25 mai de cette année, dit ceci:

Monsieur,

J'ignore si vous pouvez nous être d'une quelconque assistance, mais je n'ai rien à perdre à m'en informer.

John, mon mari, et moi avons acheté une maison neuve il y a trois ans et comptons bien la payer. L'automne dernier, l'impôt sur le revenu de John était si élevé que nous avons dû vendre notre voiture. Nous avons dû nous passer de mazout l'an dernier, car nous n'avions pas les moyens d'en acheter. A présent, le gouvernement prélève sur le salaire de mon mari deux années d'impôt sur le revenu, soit l'impôt de cette année et de l'année dernière.

Le 24 avril, il a touché un montant brut de \$1,965.35, mais n'est revenu à la maison qu'avec \$510.22. Le 12 mai, il a touché \$1965.39, mais ne s'est retrouvé au bout du compte qu'avec \$598.76. Les chaliériers coquilliers ne font qu'un voyage par mois.

Les versements sur notre maison dépassent \$400 par mois. Comment voulez-vous que nous puissions y arriver? Je cherche un emploi depuis Noël, mais il n'y a pas grand espoir. De fait, je n'ai rien trouvé. Je ne sais vraiment pas que faire ni à qui m'adresser, mais je ne voudrais pas perdre notre maison.

Je comprends que nous devons payer l'impôt sur le revenu; mais pourquoi faut-il que nous versions tant en une seule fois? Nous devrions au moins pouvoir vivre avec le salaire que mon mari a durement gagné. J'imagine que les gens qui vendent de la drogue et qui n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer sont à l'aise eux. Je n'ai plus aucune illusion.

Le cabinet du ministre a reçu copie de cette lettre, bien entendu. Je ne révélerai pas le nom de son auteur pour lui éviter des problèmes. Cette lettre ressemble à des centaines d'autres que j'ai reçues et que j'ai fait parvenir au ministre en l'implorant d'examiner la situation.

La situation dans les provinces atlantiques a atteint des proportions telles que le premier ministre a apparemment été contraint de retirer le portefeuille du revenu national à un député de Terre-Neuve. Avant de partir, l'ex-ministre a nommé un certain Bill Rowe qu'il a chargé d'étudier les problèmes fiscaux des pêcheurs de Terre-Neuve. Suite à cette enquête, on a ramené de 50 p. 100 à 25 p. 100 le montant du remboursement des autres créances, sauf dans les cas où celui-ci ne suffirait même pas à rembourser l'intérêt de la dette.

En outre, ni les maisons, les biens, les bateaux ou autres avoirs destinés à la pêche ne seront saisis. Dorénavant, tout revenu imposable versé aux pêcheurs par le gouvernement fera l'objet d'un feuillet T4. Cela dissipera la confusion qu'avait suscitée chez les pêcheurs le versement d'une subvention fédérale à la pêche au poisson de fond, vers la fin des années 70. Bien des pêcheurs ne s'étaient pas rendu compte que cette subvention était imposable étant donné que le gouvernement ne leur avait pas remis de T4. Ils se sont aperçus soudain, plusieurs années plus tard, qu'ils devaient déclarer la somme qui leur avait été versée.

Pour autant que je sache, les mesures que j'ai décrites ne s'appliquent qu'à Terre-Neuve, bien que j'aie écrit au ministre à maintes reprises pour lui signaler des problèmes identiques parmi les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse. Cela me porte à demander au gouvernement ce qui justifie cette politique des deux poids, deux mesures, et pourquoi les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse ont fait l'objet d'un tel harcèlement et de telles menaces lorsqu'ils se sont heurtés à des problèmes fiscaux semblables à ceux qui se posent à Terre-Neuve. Ils ne cherchent pas à échapper à l'impôt sur le revenu; ils savent qu'ils doivent le payer. Ce qu'ils demandent, c'est un délai supplémentaire pour payer ce qu'ils doivent étant donné que la source même de leur revenu a connu une forte baisse cette année.

Le gouvernement est parfaitement insensible aux problèmes auxquels se heurtent les pêcheurs et les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, dont j'ai également décrit la situation au ministre.

Nous avons désormais un nouveau ministre du Revenu national (M. Bussièrès) qui est le député de Charlesbourg. Je le supplie de faire preuve de la même générosité envers les agriculteurs et les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse qui doivent de l'argent à son ministère, que celle dont a fait preuve dernièrement envers les pêcheurs de Terre-Neuve.

● (1230)

Le nouveau ministre des Finances s'inquiète non sans raison du problème que pose la création d'emplois. Au cours de son exposé budgétaire, il a fait savoir que 1.4 milliard de dollars seraient affectés cette année à des programmes d'emploi et qu'un nouveau Programme pour l'expansion et le développement de l'embauche serait mis en œuvre. Ce qui m'incite à me demander pourquoi le gouvernement a tant besoin d'un appareil bureaucratique aussi important et onéreux pour se renseigner au sujet des programmes de création d'emplois dont il a besoin. Quelle hypocrisie! Il n'y a pas un seul député qui, si on le lui demandait, ne puisse proposer au gouvernement un certain nombre de projets utiles de nature à créer des emplois au cours de leur réalisation et encore d'autres une fois achevés.